

***Gouvernement du Québec :***  
**Miser sur l'expertise pour s'extirper du borbier informatique**

**Présenté par :**  
**Richard Perron, président**  
**Pierre Riopel, conseiller à la recherche**

**mai 2016**

## **Gouvernement du Québec**

### **Miser sur l'expertise pour s'extirper du borbier informatique**

Depuis plusieurs années, les problèmes en technologies de l'information (TI) que connaît le gouvernement du Québec sont nombreux, variés et persistants. Au fil des ans, le Vérificateur général du Québec a abordé ces problèmes en proposant diverses pistes de solution plus ou moins retenues. Des organismes ont demandé, mais en vain, la mise sur pied d'une commission d'enquête publique sur l'octroi des contrats informatiques.

Des commissions parlementaires se sont penchées sur ces problèmes. Comme toujours, le gouvernement répond à grands coups de nouvelles réglementations et mesures, de nouveaux plans de restructuration et, surtout, de nouvelles politiques et stratégies répétant plus ou moins le contenu de la précédente, en omettant toujours d'y inclure des cibles.

Depuis des années, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) martèle qu'une grande partie de la solution à ces problèmes réside dans le développement de l'expertise interne. Pourquoi ? Pour réduire le recours abusif à la dispendieuse sous-traitance et diminuer la dépendance du gouvernement envers le secteur privé. Notons d'ailleurs que la Politique-cadre de gestion des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) stipule l'importance de « préserver l'expertise de la fonction publique en misant sur les ressources internes ».

À ce sujet, l'ancien président du SCT, Martin Coiteux, l'a bien compris. Il a exprimé sur diverses tribunes, dont Le Courrier parlementaire du 23 octobre 2015 : « On est en train de régler les problèmes (...) le recours aux consultants externes, par exemple, est en nette diminution au Centre de services partagés » (CSPQ). Mais, au lieu de détenir son environnement infonuagique, le CSPQ devient courtier pour des impartiteurs, une sous-traitance différente et une autre forme de dépendance.

Il a donc agi en réduisant le nombre de consultants externes au sein même de la fonction publique. En effet, début 2016, M. Coiteux affirmait avoir sabré 1 000 consultants. Le 14 avril dernier, le nouveau président du SCT, Carlos Leitão, a indiqué, lors de l'Étude des crédits budgétaires 2016-2017, qu'à la fin de 2015, « **il ne restait plus** que 2 976 consultants externes sur 8 865 employés en informatique **travaillant au gouvernement** ». C'est encore beaucoup!

Le corolaire demeure évidemment l'embauche et la formation de ressources pour reprendre le travail qui était réalisé par les consultants remerciés, et ce, afin de reconstruire l'expertise interne. Depuis un certain temps, les gouvernements américain et britannique pratiquent avec succès et de façon rentable l'*insourcing*. Ce terme désigne une pratique qui consiste à convertir des postes de consultants externes en des postes permanents intégrés dans la fonction publique.

La stratégie gouvernementale portant sur les TI et déposée par M. Coiteux en juin 2015 visait, entre autres, à rehausser l'expertise interne en ajoutant des effectifs. M. Coiteux avait tellement bien compris l'importance d'une expertise interne forte, qu'à la fin 2015, il parlait

même de 1 000 embauches en TI. Le chiffre a ensuite été ramené à 500 et confirmé le 14 avril dernier par M. Leitão.

Du même coup, M. Leitão a mentionné qu'il a jusqu'à maintenant procédé à l'embauche de 94 employés et qu'il n'a prévu aucun budget pour la formation de ceux-ci et des centaines d'autres à venir. Pourtant, le SPGQ a expliqué à maintes reprises l'importance de la formation dans le développement et le maintien de l'expertise interne.

Le SPGQ se questionne donc sur l'impact réel de la reconstruction de l'expertise telle que planifiée présentement. De fait, l'embauche de 500 nouveaux employés jusqu'en 2017 ne servira probablement qu'à remplacer les employés partant à la retraite ou ayant quitté leur emploi pour rejoindre un autre employeur et non pas les 1 000 consultants remerciés.

En effet, selon les données du fichier des cotisants du SPGQ travaillant comme professionnel dans le domaine des TI, on dénombrait 5 131 personnes au 5 avril 2014, 5 089 personnes au 5 avril 2015 et 5 099 personnes au 5 avril 2016, ce qui signifie que le volume des emplois se maintient. Nous suivrons donc de près cette évolution pour mesurer l'impact réel de la stratégie susmentionnée.

De plus, il s'avère complexe de recruter des professionnels déjà qualifiés avec la rémunération non concurrentielle octroyée dans la fonction publique québécoise. De fait, selon l'Enquête sur la rémunération comparée (2015) de l'Institut de la statistique du Québec, la rémunération globale des analystes en informatique dans le secteur autre public (fédéral, municipal, etc.) y est de 37 % supérieure aux premiers échelons. Dans le secteur privé syndiqué, la rémunération globale y est de 48 % supérieure aux derniers échelons. Les changements d'employeur s'effectuent plus généralement chez les plus jeunes après quelques années de service et chez les plus expérimentés, ceux se situant aux échelons les plus élevés.

Même si la tâche semble très ardue, le SPGQ estime que c'est plutôt 1 000 embauches qui sont nécessaires pour vraiment reconstruire l'expertise interne en TI, comme c'est le cas en génie au ministère des Transports - 970 embauches. Le défi serait cependant plus facile à relever en bonifiant la rémunération des professionnels qualifiés pour accroître l'attraction et la rétention.

Pour finalement faire suite au projet de loi que M. Coiteux voulait présenter cet hiver, M. Leitão annonçait qu'une nouvelle politique gouvernementale en TI, incluant un volet main-d'œuvre, verrait bientôt le jour. En attendant cette énième politique et la mise en œuvre des précédentes, le SPGQ tient à rappeler que la reconstruction de l'expertise interne repose beaucoup sur la capacité d'attraction et de rétention, ce qui inclut une formation appropriée pour développer et maintenir l'expertise de professionnels qualifiés.

**Richard Perron**, président du SPGQ

**Pierre Riopel**, conseiller à la recherche au SPGQ